

Ex : tribunal d'instance (TI) ou tribunal de grande instance (TGI).

Un outil tout aussi indispensable se trouve en annexe, à savoir les normes de saisie préconisées par la Cour de cassation en termes de l'utilisation de majuscules et de minuscules. Le lecteur sera surpris de certaines utilisations bien utiles dans des copies.

Ex : le ministre de la justice s'écrit sans majuscule.

Enfin, il peut être judicieux, pour se démarquer, de connaître quelque jurisprudence notoire, même si ce n'est pas une obligation. Cela peut venir à point nommé, mais attention, là encore, il faudra respecter les normes de saisie pour indiquer les références de l'arrêt. Il faut donc être sûr de soi, sur ces questions.

4-L'ELABORATION DE L'INTRODUCTION

L'introduction doit être succincte. Elle doit contenir les éléments principaux de la question et l'annonce du plan.

Elle doit mener à l'essentiel immédiatement. Il est déconseillé de pratiquer un historique sauf quand le sujet s'y prête, notamment en termes d'actualité.

Elle se constitue essentiellement en trois parties :

- Une phrase d'accroche, générale, démontrant que vous êtes capable de vous situer dans l'espace global du sujet,
- L'annonce de la problématique grâce aux mots-clefs répertoriés sur le brouillon,
- L'annonce du plan.

5-LE CONTENU DE LA PRESENTATION

Il n'y a pas lieu de faire de liaison, pour annoncer le titre suivant, contrairement à une note de synthèse ou à une composition.

Il n'y a pas non plus de nécessité à respecter les règles scolaires du I-A et B et II-A et B. Parfois même, certains sujets nécessitent trois parties. En réalité, comme indiqué ci-dessus, les plans les plus simples sont souvent les plus efficaces. Le correcteur attend du contenu et de la synthèse pas de l'imagination. Si un plan original vous vient à l'esprit, pourquoi pas mais cela ne doit pas être un absolu, qui sera exclusivement cause de stress.

Ex : les référentiels métiers et leur finalité. Concours interne du directeur des services judiciaires de 2019 : une première partie sur le détail des référentiels pour faire une seconde partie sur leur finalité est, de prime abord, largement suffisant.

Il convient d'utiliser les phrases directes pour aller à l'essentiel, dans un style neutre et synthétique.

6- LES EXERCICES

Des exercices sont ici proposés, au lecteur de jouer le jeu en ne regardant les corrections qu'après avoir terminé.

Il s'agit d'exercices dédiés tant à la logique de l'introduction qu'à la manière de voir la procédure civile et la procédure prud'homale, chères à mon cœur. Chaque exercice sera explicité quant à sa logique.

Il va sans dire que, pour faire certains exercices, l'utilisation du code est, sauf exception, proscrit, il s'agit d'évaluer vos connaissances et voir où vous en êtes dans l'acquisition de vos connaissances. Rendez-vous ensuite à la page solutions, mais si vous trichez, tant pis pour vous !

Nous allons vous proposer des exercices tant d'élaboration du plan que de l'élaboration de l'introduction. Pour ce faire, nul n'est prophète en son pays, nous allons utiliser les annales des concours de greffier et de DSGJ des dernières années.

Nous avons volontairement écarté les sujets abordés sans plan puisque ce n'est pas le sujet mais cela démontre, s'il était utile de le faire, que l'introduction et le plan ne sont pas systématiques pour faire partie des copies représentatives pour le jury.

De même, certains sujets ne sont plus dans les programmes ou plus à jour au vu des réformes, mais ils ont pour but de construire et d'appréhender la méthodologie. Ceci permettra, à toutes fins utiles, de convaincre le compétiteur que tout espoir est permis d'une part, et qu'un plan ainsi qu'une introduction sont faisables quel que soit le sujet.

Il ne s'agit nullement de critiquer des travaux effectués par des confrères, mais bien d'en tirer une analyse bienveillante et d'essayer d'améliorer, si c'est possible, ou de changer, afin de parvenir à une méthodologie personnalisée.

EXERCICE N°1 : COMPETENCES D'ATTRIBUTION

Prenez une feuille blanche A4 et décomposez-là dans le sens paysage en 5 colonnes verticales, ainsi :

Tribunal de grande instance	Tribunal d'instance	Conseil de prud'hommes	Tribunal de commerce	autres

Ensuite, tournez cette page et voyez toutes les matières abordées, à vous de les classer dans les bonnes colonnes, sachant que, bien entendu, il y a des pièges. Si vous ne pouvez pas répondre à tout, n'inventez rien, mais mémorisez vos erreurs, ce sont des atouts mnémotechniques indispensables pour votre épreuve de QRC. Il ne s'agit pas de tout savoir mais de retenir certaines clefs qui peuvent venir à point pour donner des exemples dans votre copie. Alors pas de panique et amusez-vous.